



# INSTITUTION JEAN-PAUL II

## ENSEIGNEMENT PRIVÉ CATHOLIQUE

ADMISSION **POST BAC**



Le portail national de coordination  
des admissions dans l'enseignement supérieur

**Présentation du portail APB**  
**7 Janvier 2017**



INSTITUTION JEAN-PAUL II  
ENSEIGNEMENT PRIVÉ CATHOLIQUE

Au préalable....

S'informer

Anticiper

Quel projet pour  
mes études  
supérieures ?

Diversifier ses  
candidatures

Discerner



**INSTITUTION JEAN-PAUL II**  
ENSEIGNEMENT PRIVÉ CATHOLIQUE

**Des interlocuteurs pour  
construire son projet**

Famille

Professeurs

Direction des  
Études et Vie  
Scolaire

Salons, Portes  
ouvertes et forums

Centre  
d'Information et  
d'Orientation (CIO)

B.D.I de  
l'Institution



APB ?

Une démarche unique

Pour tous les  
candidats

- Scolarisés en terminale
- En réorientation
- Non scolarisés

Un calendrier national

Des étapes  
clés

- Sélectionner les candidatures
- Constituer les dossiers
- Classer les vœux
- Répondre à la proposition

Un seul site

Pour toutes les  
formations

- France entière
- Courtes ou longues
- Généralistes ou professionnalisantes
- Sélectives ou non sélectives
- Sous statut étudiant ou en apprentissage



**INSTITUTION JEAN-PAUL II**  
ENSEIGNEMENT PRIVÉ CATHOLIQUE

**Quelles formations ?**

**Année "0" à l'Université pour préparer l'entrée en L1**

<b>BTS</b>	Brevet de Technicien Supérieur
<b>BTSA</b>	Brevet de Technicien Supérieur Agricole
<b>CPGE</b>	Classe Préparatoire aux Grandes Écoles
	Classe Préparatoire aux Professions Paramédicales et Sociales
<b>CPPPS</b>	
<b>CPES</b>	Classe Préparatoire aux Études Supérieures
<b>DCG</b>	Diplôme de Comptabilité et de Gestion
	Diplôme d'Études Universitaires Scientifiques et Techniques
<b>DEUST</b>	
<b>DMA</b>	Diplôme des Métiers d'Art
<b>DTS</b>	Diplôme de Technicien Supérieur
<b>DU</b>	Diplôme Universitaire
<b>DUT</b>	Diplôme Universitaire de Technologie
<b>ENSA</b>	Écoles Nationales Supérieures d'Architecture
<b>L1</b>	Licence 1 (Première année de licence à l'Université)
<b>MAN</b>	Mise À Niveau hôtellerie-restauration
<b>MANAA</b>	Mise À Niveau en Arts Appliqués
<b>PACES</b>	Première Année Commune aux Études de Santé

+ Quelques Écoles de commerce (50),  
formations d'ingénieurs (300),  
Écoles Supérieures d'Arts (6) et autour  
de 2000 formations en apprentissage.

**Toutes les formations publiques sauf  
les Instituts d'Études Politiques et les  
formations de Paris-Dauphine  
(inscriptions et concours directement  
dans les établissements)**

**Vérifier si la formation  
souhaitée est sur APB**



## INSTITUTION JEAN-PAUL II ENSEIGNEMENT PRIVÉ CATHOLIQUE

Ouverture du site d'information aux candidats le jeudi 1<sup>er</sup> décembre 2016

<http://www.admission-postbac.fr/>

**ADMISSION POST BAC**  
Le portail national de coordination des admissions dans l'enseignement supérieur

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

C'EST QUOI ? POUR QUI ? QUAND ? COMMENT ? LES FORMATIONS LE GUIDE DU CANDIDAT CONTACT

Page d'accueil

**C'EST QUOI ?**  
A quoi sert le portail Admission Post Bac ?

**POUR QUI ?**  
Qui est concerné par Admission Post Bac ?

**QUAND ?**  
À quel moment se connecter à Admission Post Bac ?

**COMMENT ?**  
Quelles sont les étapes d'Admission Post Bac ?

**À PARTIR DU 20 JANVIER**

M'inscrire | Accéder à mon dossier

**ADMISSION POST BAC EN 6 ÉTAPES**

- 1 Du 20 Janvier au 20 Mars inscription, saisie des vœux
- 2 Date limite de validation des vœux et d'envoi des dossiers-papier
- 3 Vérification de la réception des dossiers-papier
- 4 Modification de l'ordre des vœux
- 5 Première phase d'admission et réponse des candidats
- 6 Procédure complémentaire



## Procédure pour les candidats

1. Créer le dossier de candidature
  2. Sélectionner les formations
  3. Constituer les dossiers de candidature et confirmer les candidatures
  4. Hiérarchiser ses vœux
  5. Répondre à la proposition d'admission
  6. S'inscrire dans l'établissement
- Du 20 janvier au 20 mars - 18h
- Au plus tard le 2 avril
- A tout moment jusqu'au 31 mai
- Phase 1 : le 8 juin  
Phase 2 : le 26 juin  
Phase 3 : le 14 juillet
- Après avoir accepté la proposition



## La boîte à outils du candidat





INSTITUTION JEAN-PAUL II  
ENSEIGNEMENT PRIVÉ CATHOLIQUE

## L'inscription sur APB



*Du 20 janvier au 20 mars 2017*

Rubrique  
**Inscription**

*Identité, coordonnées, représentants légaux...*

Rubrique  
**Scolarité**

*Scolarité antérieure, actuelle, baccalauréat...*



**Conserver les identifiants de connexion**

N° de dossier APB

Code confidentiel



## La sélection des candidatures



Du 20 janvier au 20 mars 2017

Rubrique  
Vœux

Sélection des candidatures, constitution des dossiers, confirmation des candidatures, ordre des vœux...

Formation

Par type de formation:

- Indifférent
- Indifférent
- BTS - BTSA
- CPES
- CPGE
- Cycle universitaire préparatoire aux grandes écoles
- DCG
- DEUST et DU
- CTS
- DUT
- Diplômes des métiers d'Arts
- Ecoles de commerce
- Ecoles d'architecture
- Ecoles supérieures d'art
- Formations d'ingénieurs
- Formations professionnelles autres que ETS ou DUT
- Licences
- Mise à niveau, Année préparatoire, Version complémentaire
- Prépas des professions paramédicales et sociales

Lieu

Par région:

Par académic:

Par département:

Par ville:

Trier les résultats:

24 candidatures possibles,  
dont 12 maximum par type de formation



Après le 20 mars - 18h, il n'est plus possible  
de sélectionner de nouvelles candidatures



INSTITUTION JEAN-PAUL II  
ENSEIGNEMENT PRIVÉ CATHOLIQUE

## Constituer et confirmer ses dossiers de candidatures



*Jusqu'au 2 avril 2017*

### Les dossiers de candidatures se font entièrement en ligne

- ✓ Compléter le dossier en ligne (bulletins scolaires, CV, lettre de motivation...)
- ✓ Confirmer chaque candidature

### Cas particuliers nécessitant l'envoi de documents papiers

- ✓ Demande d'aménagement d'épreuves de recrutement au titre du handicap : documents CDAPH
  - ✓ Paiement des frais de candidature (recrutement sur épreuves, concours...)
    - si paiement par chèque
    - si frais spécifiques aux boursiers : attestation de bourses
1. Imprimer la fiche de vœu
  2. S'assurer que l'établissement a reçu le dossier et qu'il est complet



Une candidature incomplète  
et non confirmée **le 2 avril**  
sera annulée.



311839 Mme TEST Teste CONTACT/MES MESSAGES INFORMATION DÉCONNEXION

INSCRIPTION SCOLARITÉ **VOEUX**

HANDICAP ET BESOINS SPÉCIFIQUES APPRENTISSAGE CURRICULUM VITAE **CANDIDATURES** ORDRE DES VOEUX

### CONSULTATION D'UNE CANDIDATURE

ETABLISSEMENT	COMMUNE	FORMATION
<a href="#">I.U.T du Havre</a>	Le Havre (76)	DUT - Production / Génie électrique et informatique industrielle

[En savoir plus](#)

CONFIRMER	IMPRIMER LA FICHE DE CANDIDATURE	SUPPRIMER
<p>Vous devez confirmer cette candidature au plus tard le 20 décembre .</p> <p><a href="#">Confirmer</a></p>	<p>Pour pouvoir imprimer cette fiche de candidature, vous devez au préalable confirmer la candidature.</p> <p><a href="#">Imprimer</a></p>	<p>Pour supprimer cette candidature, cliquez sur le bouton.</p> <p><a href="#">Supprimer</a></p>

**INFORMATION**

**ÉLÉMENTS CANDIDATURE**

La saisie de certains éléments électroniques en ligne est nécessaire pour cette candidature :

- . Lettre de motivation.
- . Curriculum Vitae.



**INSTITUTION JEAN-PAUL II**  
ENSEIGNEMENT PRIVÉ CATHOLIQUE

Formation	Type	Info	Etat	Pour modifier, compléter, confirmer, supprimer
<b>I.U.T De Rouen - Site d'Elbeuf</b> Elbeuf (76) DUT - Production : Réseaux et télécommunications	DUT	✓	confirmée. Dossier transmis à l'établissement. Pas de dossier papier à envoyer.	<a href="#">Accès candidature</a>
<b>I.U.T du Havre</b> Le Havre (76) DUT - Production : Informatique	DUT	✓	confirmée. Dossier transmis à l'établissement. Pas de dossier papier à envoyer.	<a href="#">Accès candidature</a>
<b>Lycée Marcel Sembat</b> Sotteville-lès-Rouen (76) BTS - Production : Systèmes numériques - Option électronique et communication	BTS - BTSA	✓	confirmée. Dossier transmis à l'établissement. Pas de dossier papier à envoyer.	<a href="#">Accès candidature</a>
<b>Lycée Pierre Corneille</b> Rouen (76) BTS - Services : Métiers de l'audio-visuel opt : métiers de l'image	BTS - BTSA	⚠	Dossier électronique. Pas de dossier papier à envoyer. Attention : la candidature doit être confirmée au plus tard le 02/04/2015).	<a href="#">Accès candidature</a>
<b>Lycée Pierre Corneille</b> Rouen (76) BTS - Services : Métiers de l'audio-visuel opt : montage et post-production	BTS - BTSA	⚠	Dossier électronique. Pas de dossier papier à envoyer. Attention : la candidature doit être confirmée au plus tard le 02/04/2015).	<a href="#">Accès candidature</a>

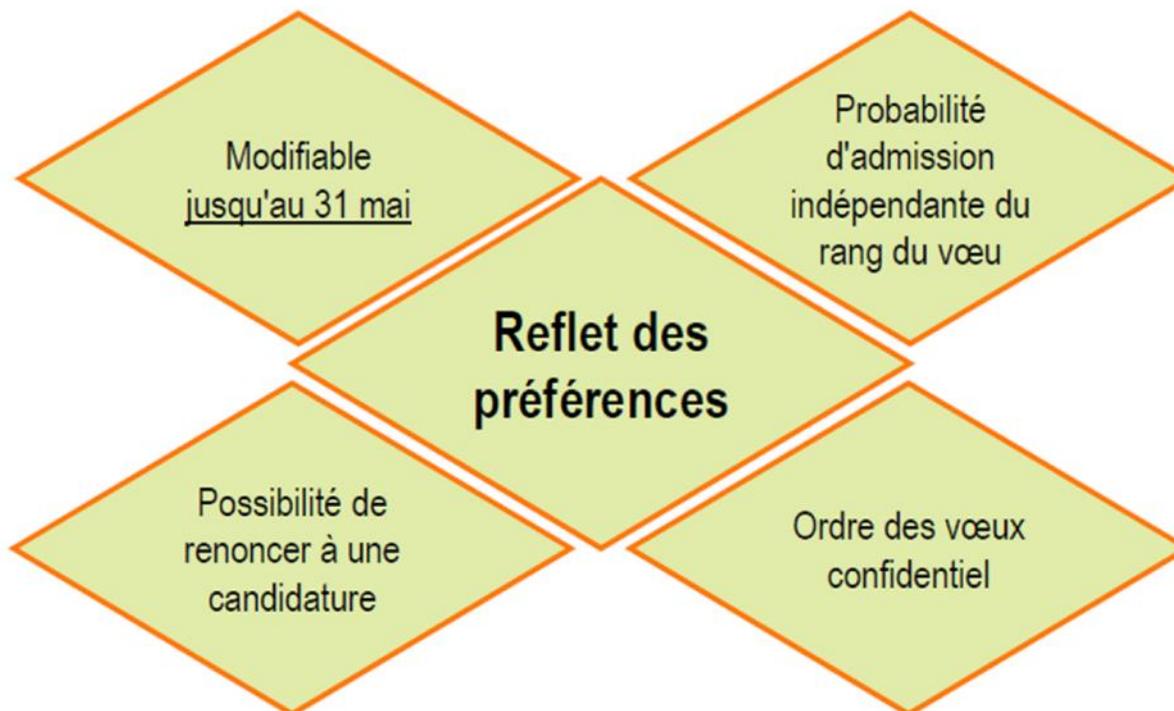


INSTITUTION JEAN-PAUL II  
ENSEIGNEMENT PRIVÉ CATHOLIQUE

## Le classement des vœux



*Du 20 janvier au 31 mai 2017*



Ce classement est très important, puisque lors des phases d'admission, une seule proposition sera faite, la meilleure possible selon mon classement.



INSTITUTION JEAN-PAUL II  
ENSEIGNEMENT PRIVÉ CATHOLIQUE

Combien de candidatures par formation ?

Formations	Nombre de candidatures
CPGE* + CPES	12 vœux maximum dont 6 maximum par voie/ filière
DUT	12 vœux maximum
BTS + DMA	12 vœux maximum
Première année à l'Université	
PACES + DEUST + DU	12 vœux maximum
Formations d'ingénieurs postbac	12 vœux maximum
ENSA	12 vœux maximum
Écoles de commerce	12 vœux maximum
Écoles Supérieures d'Art	12 vœux maximum
DCG + MAN + MANAA + Année "0" + CPPPS	12 vœux maximum

**Vœux groupés** : plusieurs établissements = 1 vœu.

Choix d'un réseau (ou concours) d'école.

Vœux groupés par Académie : STAPS, PACES, Droit et Psychologie.

CPGE : 2 vœux pour la même formation, l'un avec internat, l'autre avec externat.

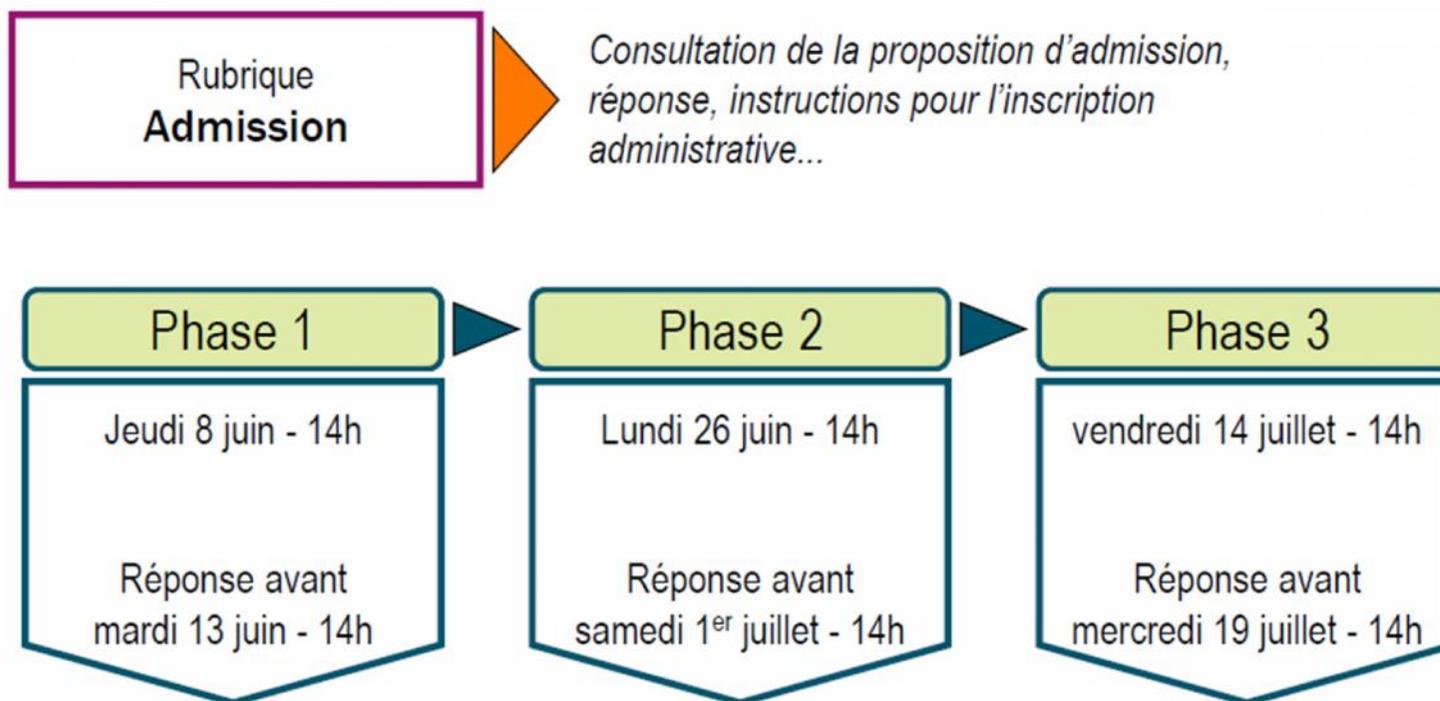
**Obligation de s'inscrire dans une filière « libre ».**



## Les phases de proposition d'admission



Jun - Juillet 2017



Tant que la proposition n'est pas acceptée définitivement, se connecter à son dossier lors de la phase suivante.



## Répondre à la proposition d'admission

Oui définitif

J'accepte cette proposition et aucune autre ne me sera faite.

Oui mais

J'accepte pour l'instant la proposition qui m'est faite, mais je maintiens ma candidature pour d'autres vœux mieux placés.  
Je participe obligatoirement aux phases suivantes.

Non mais

Je refuse la proposition, mais je maintiens mes candidatures sur des vœux mieux classés.  
Je ne suis pas sûr(e) d'avoir une autre proposition et je ne pourrai plus être admis(e) dans celle que je viens de refuser.

Je renonce à  
tous mes vœux

Je ne suis plus candidat(e) à aucune formation.



INSTITUTION JEAN-PAUL II  
ENSEIGNEMENT PRIVÉ CATHOLIQUE

## Les phases de proposition d'admission

### *Proposition sur le vœu 3*

"Une admission m'est proposée sur mon vœu 2"

Mon vœu 1 est refusé

Mon vœu 1 est positionné en attente

Phase 1 ou  
phase 2

Phase 3

Aucune meilleure  
proposition possible  
Répondre "Oui définitif"

Répondre "Oui mais"  
Suivre l'évolution des  
propositions lors des  
phases suivantes

Aucune meilleure  
proposition possible  
Répondre "Oui définitif"



INSTITUTION JEAN-PAUL II  
ENSEIGNEMENT PRIVÉ CATHOLIQUE

## Les phases de proposition d'admission

### *Aucune proposition*

"Aucune proposition ne m'est faite"

Toutes les candidatures  
sont refusées

Des candidatures sont positionnées en attente

Phase 1 ou  
phase 2

Phase 3

Participer à la procédure  
complémentaire

Suivre l'évolution des  
propositions lors des  
phases suivantes

Participer à la procédure  
complémentaire



INSTITUTION JEAN-PAUL II  
ENSEIGNEMENT PRIVÉ CATHOLIQUE

## Les phases de proposition d'admission *Le cas des licences*

"Parmi mes vœux, j'ai fait une demande d'admission en licence"

Il s'agit d'une licence non sélective

Il s'agit d'une licence sélective

Pas de limite de  
capacité

Capacité limitée

Proposition d'admission  
automatique

Règles de priorité  
Proposition selon le  
degré de priorité

Recrutement sur dossier  
Proposition selon le  
classement de la  
candidature

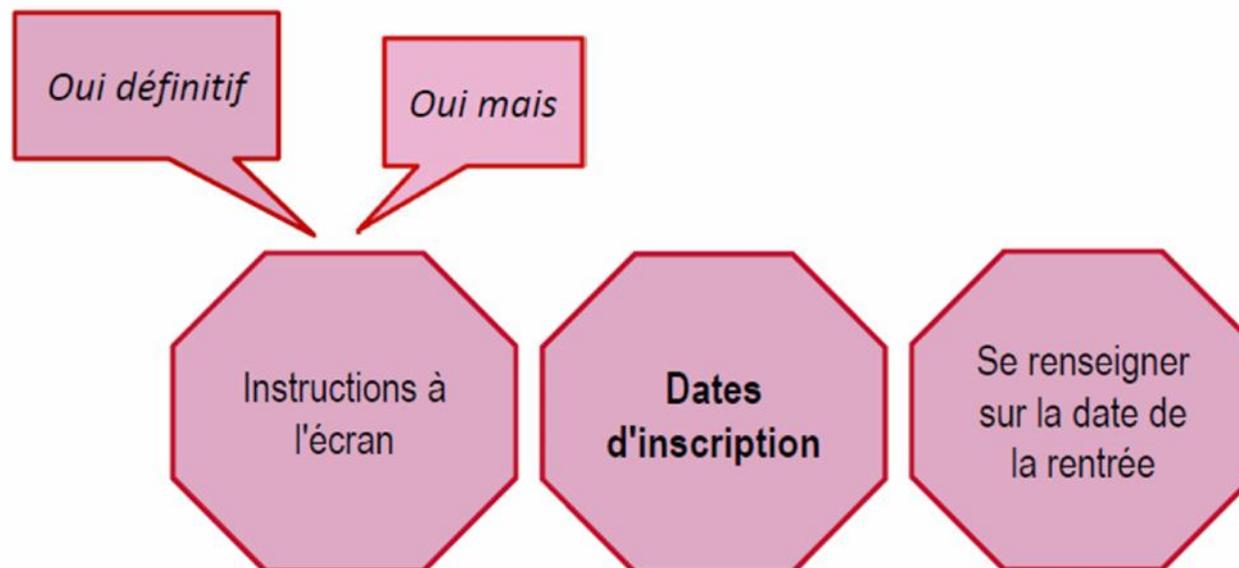


INSTITUTION JEAN-PAUL II  
ENSEIGNEMENT PRIVÉ CATHOLIQUE

## L'inscription administrative



*Fin juin à début septembre 2017*





INSTITUTION JEAN-PAUL II  
ENSEIGNEMENT PRIVÉ CATHOLIQUE

## Les phases de proposition d'admission

### *Aucune proposition*

"Aucune proposition ne m'est faite"

Toutes les candidatures  
sont refusées

Des candidatures sont positionnées "Sur liste d'attente"

Phase 1

Phase 1 ou  
phase 2

Phase 3

Participer à la procédure  
complémentaire  
(27 juin - 25 septembre)

Suivre l'évolution des  
propositions lors des  
phases suivantes

Participer à la procédure  
complémentaire  
(27 juin - 25 septembre)  
et répondre "Oui mais" afin de  
rester sur liste d'attente